



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} JUILLET 2015 | N°792



➔ DOSSIER P.10

Les activités estivales

Événement

4 Remise de la médaille de la famille

Arrêt sur images

19 Retour sur la Cenerentolla à la Monniais

Culture

22 La Saison Culturelle 2015-2016

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

MAIRIE

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone : 02 99 83 52 00 ; télécopie : 02 99 83 46 63
Mél : mairie@ville-cesson-sevigne.fr
www.ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.
02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

Depuis le 1^{er} juin, les services Techniques et Urbanisme, situés à la Mairie-Annexe, sont fermés au public les mardis et jeudis après-midi (accueil physique et téléphonique).

Il sera possible de prendre des RDV (physiques ou téléphoniques) sur ces 2 demi-journées de fermeture, concernant des dossiers particuliers.

Les autres services sport/loisirs, Police municipale et marchés publics restent ouverts.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.**

Téléphone : 02 99 83 52 00

- ▶ **Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.**

Permanences des élus

Jusqu'au 5 juillet : Thierry DORANCE-HOUSSAY

Du 6 au 12 juillet : Françoise GOBAILLE

Du 13 au 19 juillet : Annick ROCCA

Du 20 au 26 juillet : Christophe LOTZ

Du 27 juillet au 2 août : Isabelle GARGAM

Du 3 au 9 août : Annick ROCCA

Du 10 au 16 août : Thierry DORANCE-HOUSSAY

Du 17 au 23 août : Yannick GABORIEAU

Du 24 au 30 août : Jean-Pierre SAVIGNAC

Du 31 août au 6 septembre : Solenne GUÉZÉNEC

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

Pour tout problème de distribution, tél. : 02 99 14 62 26
ou écrire à jl.m.services@free.fr

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 30 septembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

**La rédaction du Cim vous souhaite de bonnes vacances.
Prochain journal le 1^{er} septembre.**



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



► ÉDITO



Un été pour la joie de tous

Les activités estivales

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	25
Vie associative	27



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,20 €

Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 335 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} septembre:
dernier délai : **lundi 10 août**, avant 12h,

Agenda du 15 septembre :
lundi 24 août, avant 12h.

Après un mois de juin chargé en fêtes et en événements : Remise départementale de la médaille de la famille, Sortez c'est l'été, fêtes des écoles, fête du pôle musique et danse, opéra en plein air, salon auto-moto avancé cette année pour répondre aux attentes des professionnels, brillant palmarès sportif, semaine commerciale, puis nombreuses AG des associations, nos agendas vont s'alléger pour marquer la pause de l'été avant une rentrée active et riche en rendez-vous à ne pas manquer.

Vous pourrez visiter et je vous y encourage vivement, l'exposition « La mémoire des images » à l'Espace Citoyen, détails p 27. Pour un saut à travers le temps et les lieux à Cesson-Sévigné.

Le centre de loisirs offre une large palette d'activités pendant les vacances, la piscine, les stages de l'été, le stade d'eaux-vives, les locations promenades sur l'eau, le golf... tout est fait pour que vous-mêmes ou vos enfants puissiez vous détendre ou vous distraire si vous êtes à Cesson-Sévigné pendant l'un, l'autre, ou ces 2 mois de l'été. Vous trouverez tous les détails de ces nombreuses offres dans le dossier. **Dans le cadre du plan préventif canicule**, un registre nominatif est ouvert au service social de la mairie pour les personnes âgées, les personnes handicapées et plus largement pour toutes les personnes vulnérables de la commune qui auraient besoin d'aide en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence. J'encourage toutes les personnes qui seraient susceptibles d'être concernées, à s'ins-

crire sur ce registre confidentiel afin que nous soyons en mesure de leur apporter l'aide nécessaire en cas de besoin.

Pour bénéficier de l'opération « tranquillité vacances », dispositif qui consiste à surveiller du lundi au samedi les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence, il vous faut remplir le formulaire à destination de la Police municipale.

La rentrée nous réservera des rendez-vous incontournables :

- Le forum des associations le samedi 6 septembre ;

- « **Délices de plantes** » qui se tiendra pour la 1^{ère} fois dans le parc du Centre Culturel les 19 et 20 septembre. Et qui sera précédé d'un événement exceptionnel le mardi 15 septembre : la cérémonie du **Baptême de la Rose** de Cesson-Sévigné, nommée : Via-Silva, créée par Michel Adam et éditée par NIRP INTERNATIONAL. Nous vous révélerons les noms des parrain et marraine que nous avons choisis dans le CIM du 1^{er} septembre. Les enfants du CMJ représenteront à cette occasion un extrait du Petit Prince de Saint-Exupéry relatif à la rose.

Mais avant cela, à toutes et à tous je souhaite un très bel été, des retrouvailles familiales et amicales sous le soleil, pour la joie de tous ! Au personnel de la mairie qui sera présent pour assurer la continuité du service pendant les vacances, ou pour assurer l'offre de loisirs, de sports ou d'activités diverses, j'adresse aussi tout mon soutien et ma confiance.

Albert PLOUHINEC, le Maire



Remise de la médaille de la famille

La remise officielle départementale de la médaille de la famille au titre de la promotion 2015 s'est déroulée samedi 6 juin, à l'Espace Citoyen.

La remise des médailles s'est déroulée en présence d'Albert Plouhinec, le maire ; de Solenne Guézéneec adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille ; de Gilles Morel, président de l'UDAF 35, l'Union Départementale des Associations Familiales d'Ille-et-Vilaine, de Claudine David, vice-présidente du conseil départemental et de Jocelyne Bougeard adjointe à la Maire de Rennes.

La Médaille Française de la Famille est une décoration créée par décret du 26 mai 1920 sous le nom de « médaille d'honneur de la famille française », pour honorer les mères françaises ayant élevé dignement plusieurs enfants.

Depuis cette époque, le texte initial a connu de nombreuses modifications. La distinction s'appelle maintenant « Médaille de la Famille ». Elle distingue l'un ou l'autre des parents, ou toute autre personne, qui a élevé au moins quatre enfants et qui **par ses soins attentifs et son dévouement a fait un courageux effort pour les élever dans les meilleures conditions matérielles et morales.**

Cette cérémonie fut l'occasion de mettre à l'honneur des parents de familles nombreuses Cessonaises et Rennaises qui ont accompagné leurs enfants jusqu'à l'âge adulte en leur assurant la stabilité et l'amour nécessaires

à leur épanouissement personnel ainsi qu'en leur transmettant des repères pour une bonne insertion dans la vie en société.

Solenne Guézéneec a tenu à souligner que « **l'extra ordinaire de vos actions, chers parents, est dans l'ordinaire de votre vie de famille.** L'extraordinaire est dans le fait d'assurer pendant de longues années, sans bruit, un quotidien humble, souvent exigeant mais source de joie et si important pour l'éducation de vos enfants. Et d'ailleurs vous nous dites que c'est cela qui vous rend heureux. Vous ne faites pas la une des journaux, mais votre rôle est inestimable. »

Sept mères cessonaises ont été médaillées :

- ▶ Caroline de DRÉZIGUÉ, cinq enfants
- ▶ Laurence GRINCOURT, huit enfants
- ▶ Marie-Lise LAURENT, six enfants
- ▶ Brigitte JEANNE dit LEVASSEUR, cinq enfants
- ▶ Ségolène de NOUEL, quatre enfants
- ▶ Béatrice HENRY, quatre enfants
- ▶ Anne de PONTBRIAND, cinq enfants

La municipalité a souhaité faire bénéficier ces familles d'une activité. Ainsi, elles ont pu choisir entre une carte d'abonnement à la piscine municipale, un carnet de 10 places de cinéma ou une promenade familiale en canoë au stade d'eaux-vives.



FORUM DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le 3^e forum des assistantes maternelles et des parents organisé par la Ville à l'Espace Citoyen a connu un vif succès. L'occasion de faire connaissance et d'échanger.

100 assistantes maternelles habitant la commune peuvent accueillir plus de 300 enfants. Ce sont des profes-

sionnelles agréées et indépendantes, elles sont formées et contrôlées régulièrement par le Conseil Général. Les parents sont les employeurs de l'assistante maternelle.

Le prochain forum assistantes maternelles et parents aura lieu le **mardi 8 septembre** à 19h30 à l'Espace Citoyen.

PLAN PRÉVENTIF CANICULE



Aux termes de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, des personnes handicapées et plus largement de toutes les personnes dites vulnérables (enfants en bas âges, sportifs, personnes travaillant en extérieur...) de sa commune qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence. À cette fin, les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au do-

micile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande sont recueillis.

La démarche d'inscription étant volontaire et la déclaration facultative, aucun impératif d'exhaustivité ne s'attache à la constitution du registre nominatif et confidentiel.

Outre cette démarche volontaire pour les personnes qui se sentent concernées **en cas de nouvelle canicule**, le CCAS de Cesson-Sévigné vous invite à vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vous indique les principales consignes à appliquer en cas de canicule.

Procédure d'accueil

Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire spécifique auprès du CCAS.

Renseignements :

02 99 83 52 00 ou à affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

ÉTAT CIVIL

DU 9/05/2015 AU 5/06/2015

Naissances

- Nolan CALVARAC
- Jade CHOPIN
- Eloïz LOURY
- Noah JUBAULT
- Joy LEVEVRE
- Alexandre HUART
- Fadi YAICH
- Albin LE LAIN
- Marlow GUTIERREZ CORDERO CAVAREC
- Paul CANTIN
- Pierre BOUÉ
- Paco ALZINGRE
- Armel GUIRAUD
- Titouan SOUTTHIPHONG

Mariages

- Julien SZCZEPANIAK, ingénieur qualité et Hélène PIMOR, médecin généraliste
- Bénédicte LOUAPRE, infirmière et Nicolas du ROSEL de SAINT-GERMAIN, manager en biotechnologie (rectificatif)

Décès

- Léonor Pierre, 85 ans
- Micheline MULLER, 58 ans
- Georges RIGOLLÉ-MERIAN, 80 ans
- Yvonne SAULNIER veuve JAN, 87 ans
- Huguette GIMELET veuve GAILLARD, 103 ans
- Roland DESFRANÇOIS, 88 ans
- Michèle GRELIER veuve BECDELIÈVRE, 92 ans
- Jean BERTIN, 58 ans
- Roger BUSNEL, 90 ans.
- Marie LE GUELLEC divorcée PIPET, 87 ans
- Louise BERNARD veuve RÉGNIER, 93 ans
- René SOUHIL, 84 ans

Café mémoire

Mercredi 1^{er} juillet de 15h à 17h, à la cafétéria de l'Hippocampe. Le Café mémoire et la Médiathèque proposent une balade au fil de l'eau, ponctuée de lectures et d'un goûter.

Architecte conseil

La permanence le mardi 11 juillet de 9h à 12h, à la mairie annexe. Prendre rendez-vous au service Urbanisme au 02 99 83 52 00 ou à urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

CIDFF

Permanence jeudi 27 août, de 9h à 12h, à la mairie.

☉ ZAC CHÊNE MORAND : ÉTUDE D'IMPACT

Dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Chêne Morand et conformément à l'article L. 122-1-1 du Code de l'Environnement, une étude d'impact est mise à disposition du public à la Mairie de Cesson-Sévigné, et à Rennes Métropole, depuis le 22 juin 2015 et jusqu'au vendredi 10 juillet 2015 inclus.

- Mairie annexe de Cesson-Sévigné, service Urbanisme, 1 place de la Chalotais aux jours et horaires d'ouverture de la Mairie annexe,

- Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville à Rennes, service droit des sols (rez-de-chaussée), aux jours et horaires suivants : du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h. Personne auprès de laquelle il est possible d'obtenir des renseignements : Laurent Viel, Chargé d'opérations au sein du service des Opérations d'Aménagement de Rennes Métropole, aménageur de la ZAC Chêne Morand - 4 avenue Henri Fréville, 35 207 Rennes. Tél : 02 23 62 24 52. dao-operationsdaménagement@rennesmetropole.fr

☉ INSCRIPTIONS SCOLAIRES DU 1^{ER} DEGRÉ

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

Il est entendu qu'aucun dossier ne sera instruit par courrier, ni qu'aucun dossier incomplet ne sera traité.

Vous avez déjà instruit un Dossier Unique à l'Espace Citoyen : merci de prendre contact avec l'Espace Citoyen qui vous informera des pièces nécessaires pour l'inscription scolaire de votre enfant.

Vous n'avez pas instruit de Dossier Unique : il est nécessaire de se présenter muni des pièces originales suivantes :

- ▶ Livret de famille (parents et tous les enfants)
- ▶ Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance loyer, EDF)
- ▶ Extrait du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation ou de divorce
- ▶ En cas de séparation de parents naturels : autorisation de l'autre parent
- ▶ Carnet de santé de votre enfant
- ▶ Numéro d'allocataire CAF
- ▶ Pour les familles non allocataires CAF, copie de l'avis d'imposition revenus n-2 (des deux personnes dans le cas d'un couple vivant maritalement)
- ▶ Attestation d'assurance responsabilité civile des parents

Un certificat d'inscription vous sera délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend votre enfant.

L'admission à l'école sera prononcée par la direction de l'école en fonction des pièces suivantes : le certificat

d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée. En revanche, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation.

Contact : *Espace Citoyen*, tél. : 02 99 83 52 00.

☉ CENTRE DE LOISIRS DES 4-11 ANS

Pour l'année scolaire 2015-2016, le centre de loisirs fait sa rentrée le **mercredi 2 septembre**.

Le centre de loisirs fonctionne les mercredis après-midi. Les repas sont pris à la cantine de Bourgchevreuil avec transport en autocar des écoles Beausoleil et Notre-Dame (seuls les enfants accueillis au centre de loisirs le mercredi après-midi peuvent bénéficier du déjeuner).

L'accompagnement aux activités culturelles et sportives municipales est organisé le mercredi après-midi : danse, musique, arts plastiques, piscine pour les élémentaires, athlétisme, multisports (sauf pour les séances de course d'orientation à la Monniais), stade d'eaux-vives. Un transport est organisé par les encadrants des sections gym et tennis de l'OCC.

Contact : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49 ; service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr

☉ URBANISME

Permis de construire accordés du 8/05/2015 au 10/06/2015

- ▶ La Touche Ory : modifications de façades ;
- ▶ 2, rue du Taillis : division du terrain en deux propriétés. Ajout d'un transformateur EDF. Modification des altimètres et pare-vue de l'espace déchet ;
- ▶ Lotissement : 9, rue de Paris. Division en deux lots dont un à bâtir.

🕒 INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE LOCATIVE CHROMA

La résidence locative Chroma, composée de 30 logements locatifs, a été inaugurée jeudi 28 mai. Il s'agit du 2^e partenariat entre Espacil Habitat et la Ville, après la résidence Le Grand Champ (15 logements locatifs en 1974). Ces 30 logements locatifs sont financés au moyen de prêts PLUS (21 logements) et PLAI (9 logements). Ces financements permettent la réalisation d'opérations adaptées aux ressources des demandeurs. Les locataires peuvent prétendre à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) en fonction de leur situation familiale et de leurs revenus. Le nombre de grands appartements (T4, T5) favorise l'accueil de familles avec des enfants. Ce programme accueille d'ores et déjà 71 habitants, dont 29 enfants.



Une résidence basse consommation

La résidence Chroma comprend cinq niveaux (R+4), le dernier étage se présentant en attique.

Les 30 appartements se répartissent en 9 T 2, 11 T3, 8 T4 et 2 T5.

Chaque logement dispose d'une terrasse ou d'un balcon, ainsi que d'un

parking extérieur ou en sous-sol. L'obtention du label Habitat & Environnement BBC Effinergie (RT 2005) assure aux résidents confort et économies d'énergie.

Le chauffage et la production de l'eau chaude sont assurés par des chaudières individuelles au gaz.

🕒 VISITE MUNICIPALE AU SIÈGE DU GROUPE SAMSIC



T. Dorance-Houssay, adjoint chargé du développement économique, C. Rouleau, PDG du Groupe SAMSIC, A. Plouhinec, Maire, G. Jiquel, Directeur général du groupe, O. Payen, VP de la branche Samsic Facility, F. Gobaille, adjointe aux finances, A. Rocca, adjointe à l'action sociale.

70 000 salariés dont 50 000 en France, 200 sociétés diverses, 20 000 clients, 1,54 Milliard d'euros de chiffre d'affaire, le Groupe SAMSIC est devenu un des leader européen du service global aux entreprises. Ancré à Cesson-Sévigné depuis 1990, le siège du groupe SAMSIC est implanté depuis 2008 dans la ZA de Chatillon, en bordure de la rocade sud et compte sur le site 350 salariés. Dans le cadre du

développement économique et des relations avec les acteurs locaux, M. le maire a rendu visite aux dirigeants du Groupe.

SAMSIC est aussi une entreprise citoyenne qui s'engage concrètement dans le domaine social et médical.

- Emploi et handicap : 1 200 personnes handicapées ont été intégrées dans le groupe depuis 2005.

- Insertion de personnes éloignées

professionnellement du travail : création en 2014 d'une entreprise adaptée dans les domaines de la logistique et du conditionnement.

- Participation active au développement de la recherche médicale dans l'imagerie de la sclérose en plaque et dans la stimulation cérébrale sur la maladie de parkinson.

🕒 LA STAR À VOTRE RENCONTRE

Information, création de cartes KorriGo, vente de titres Star **vendredi 28 août** de 13h à 18h30, place de l'Église.



🕒 LES CP DE NOTRE-DAME PARTAGENT UN PROJET AVEC LA MAPAD BEAUSOLEIL

C'est un mardi après-midi, pas comme les autres. La classe de CP de Cécile Bizeul, accompagnée de trois parents, se dirige vers la MAPAD, les bras chargés de bouchons, colle, tableaux, afin de mobiliser les gens pour récolter des bouchons. La classe est accueillie par des résidents. Dans la salle, de grandes tables sont dressées avec tout le matériel nécessaire. Un hôte étrange vient à leur rencontre. Il a quatre pattes. Et oui, c'est Alios, un chien dressé pour être avec les personnes âgées. Sophie, une animatrice fait les présentations. Grâce aux bouchons, l'établissement peut



acquérir un chien qui a suivi un entraînement particulier pour vivre auprès des résidents. C'est dans la bonne humeur que jeunes et moins jeunes partagent une activité commune. La rencontre se termine par un goûter et un poème. Alors, n'hésitez pas à apporter des bouchons à la résidence, ils

permettront d'aider financièrement Handi'chiens, association à laquelle le chien Alios appartient.

À noter : l'école Notre-Dame annonce l'ouverture d'une 14^e classe.

La directrice reçoit les familles pour les inscriptions et des visites pour les futurs élèves sont programmées.

🕒 "TRANQUILLITÉ VACANCES"

La Police municipale rappelle que ce dispositif consiste à surveiller de manière quotidienne (du lundi au samedi) les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pendant les périodes de vacances scolaires, mais également tout le reste de l'année. Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir un formulaire auprès de la Police municipale (mairie annexe, place de la Chalotais), de l'accueil de la mairie ou de le télécharger sur le site de la Ville, www.ville-cession-sevigne.fr rubrique Info Police municipale. Pour des raisons de sécurité évidentes, aucune demande ne sera prise en compte par téléphone.

🕒 CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Le centre des finances publiques de Rennes Banlieue Est, situé 6 mail de Bourgchevreuil sera fermé au pu-

blic tous les vendredis à compter du 1^{er} juillet 2015. Les autres jours de réception du public restent inchangés : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h. Cet aménagement tient compte du développement des nouveaux modes de contact à distance, plus modernes et plus accessibles pour les usagers.
Contact : tél. : 02 23 45 62 80 ; t035006@dgfip.finances.gouv.fr

🕒 PASSEPORT

Pour votre passeport, il est désormais possible d'acheter un timbre fiscal sur le site Internet timbres.impots.gouv.fr. Sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, quelle que soit votre situation. Pas besoin d'imprimante : il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande à la mairie, le numéro de votre timbre fiscal électronique qui vous sera envoyé par mél ou par SMS, après paiement en ligne sécurisé.

🕒 LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage est autorisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les mercredis et samedis, de 9h à 12h et de 15h à 16h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

🕒 CHÈQUE SPORT DE LA RÉGION BRETAGNE

La Région Bretagne lance l'opération "Chèque Sport" pour la saison 2015-2016, opération qui encourage la pratique sportive des jeunes de 16 à 19 ans. nés en 1997, 1998 1999 et 2000.

Ce dispositif permet aux jeunes qui en font la demande de bénéficier d'une aide de 15 €, offerte par la Région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Contact : jeunes.bretagne.bzh

🕒 SÉJOUR À WALTROP PENDANT LE WEEK-END DE L'ASCENSION

Une quarantaine de Cessonnais accompagnée de 12 enfants du conseil municipal des jeunes (CMJ) a passé le week-end de l'Ascension dans la ville jumelle de Waltrop.

Les représentants du CMJ encadrés par Virginie Madec et Elisabeth Le Lann étaient hébergés dans les locaux de la Croix Rouge et ont bénéficié d'un programme très riche tant en excursions, qu'en animations et d'une qualité d'échanges exceptionnelle avec leurs homologues et les encadrants waltropiens.

Monsieur le Maire de Cesson-Sévigné,



Albert Plouhinec et son épouse, ainsi que deux des Adjoints, Messieurs Savignac et Lotz ont fort apprécié

l'accueil chaleureux et convivial que leur ont réservé Madame Le Maire de Waltrop, Nicole Moenikes et les Elus waltropiens.

La visite de l'ancienne industrie métallurgique de Duisburg, la découverte de la ville de Willingen et la visite de ses sites tels que l'ancienne mine d'ardoise, la station internationale de ski, et la brasserie ont ravi tous les participants.

Tous les participants se sont retrouvés samedi soir autour d'un dîner dans une ambiance festive. Le dimanche matin les au revoir et les embrassades étaient ponctués de rires et de larmes pour beaucoup, chacun se promettant de se retrouver en 2016 à Cesson-sévigné.



🕒 RÉCOLTE DE LUNETTES USAGÉES

Grâce aux dons de lunettes usagées ou obsolètes de patients de la ville de Cesson-Sévigné et alentours, plus de 100 équipements visuels ont été collectés et restaurés par Rémi Menger, opticien lunettier optométriste diplômé d'État et installé depuis 1991 au 13, mail de Bourgchevreuil.

Ces lunettes ont été remises le 26 mai dernier au président et fondateur de l'association humanitaire franco-moldave "Mocapi", le docteur René Faure. Contact : Rémi Menger, 06 37 85 43 17.

🕒 RETOUR SUR "LA FERME HANDI LONG SUR L'ART BRUT" À LA BARRIÈRE



Les nombreuses animations organisées à la ferme La Barrière dans le cadre de "La ferme handi long sur l'art brut" du 1^{er} au 7 juin par la caisse locale du Crédit Agricole ont connu un franc succès. Les ateliers ludiques ont fait la joie des enfants.

Les œuvres ont été réalisées par des personnes handicapées. Les visiteurs ont pu également faire la connaissance de Nicolas Poussin, artiste qui peint ses toiles à la bouche en raison de son handicap.

Les activités estivales

Que faire pendant les vacances ? De nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées tout au long de l'été. Faites votre choix ! Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts.

Petite enfance

L'accueil de loisirs Pirouette 2/4 ans, situé à l'école maternelle Bourgchevreuil, est ouvert de 7h30 à 19h du lundi 6 juillet au lundi 31 août inclus.

Contact : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49 ; service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr

Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert du **lundi 6 juillet au lundi 31 août inclus** (il sera fermé le lundi 13 juillet) à la journée, la demi journée avec ou sans repas du midi.

Renseignez-vous auprès des responsables, peut-être reste-t-il des places pour l'accueil et les activités.

Contact : 02 99 83 91 40 ; centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

L'Escale

La programmation complète des animations pendant les vacances d'été pour les 11-13 ans et 14-17 ans est disponible à la maison des jeunes ainsi que dans les structures municipales cessonaises.

Retrouvez également l'ensemble des informations sur le site Internet de la Ville, rubrique "Éducation et jeunesse" et sur la page Facebook (Escale - maison des jeunes) réservée aux plus de 14 ans.

Inscriptions en cours (consultez les horaires d'ouverture de la maison des jeunes)

À noter : aucune inscription aux activités ne peut se faire par téléphone.

Le service Jeunesse fermera ses portes du 8 au 23 août



Zoom sur...**Le Service Jeunesse on'tour**

Cet été les animateurs viennent à la rencontre des jeunes dans différents quartiers de la ville. Le Service Jeunesse ON' Tour se déroule tous les mercredis des vacances d'été de 14h à 17h : un temps convivial avec des jeux, de la discussion, des informations...

Le 8 juillet : parc de la Boulais ; le 15 juillet : parc de la Monniais . le 22 juillet : terrain de jeu rue du Petit Marais ; le 29 juillet : parc du Placis Vert ; le 5 août : étangs de Bellevue ; le 26 août : parc de la Chalotais.

Différents temps forts rythmeront les vacances : sortie au Futuroscope, char à voile, wakeboard, film d'animation, barbecue, sortie à Saint-Malo, mini-golf, ateliers cuisines...

La Médiathèque

Les horaires et prêts d'été : **du lundi 6 juillet au samedi 29 août inclus**

Lundi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 15h-19h

La Médiathèque sera fermée **le lundi 13 juillet et le vendredi 14 août.**

L'été, vous pouvez emprunter plus et plus longtemps !

Pendant 5 semaines : 15 documents (livres, revues, partitions, CD, textes enregistrés) + 3 DVD (sur carte adulte)

La Médiathèque à la piscine

Au mois de juillet, tandis que vous bronzerez des orteils sur la pelouse ou les transats de la piscine, la Médiathèque viendra proposer des revues, courts romans et albums jeunesse à tous ceux qui le souhaitent, ainsi que des sélections musicales sur 1D touch, la plateforme d'écoute équitable et en streaming (lecture en continu). Rendez-vous à la pailote entre les transats et le toboggan, quand il fera beau temps !

Contact : 02 99 83 52 00 ; mediatheque@ville-cesson-sevigne.fr

**Piscine Sports et Loisirs**

La piscine est fermée pour vidange depuis le 29 juin et jusqu'au 5 juillet.

Horaires d'été à partir du 6 juillet jusqu'au 6 septembre :

Bassin ludique

Du lundi au vendredi de 10h à 20h

Samedi et dimanche de 9h à 19h

Bassin sportif

Du lundi au vendredi de 10h à 19h

Samedi et dimanche de 9h à 19h

Tarifs : entrée adulte, 4,80 € ; entrée enfant (de 3 ans à moins de 18ans), 3,90 € ; entrée étudiant, 4,00 €.

Stages multisports été

► Du 6 au 10 juillet : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans

► Du 13 au 17 juillet (sauf 14 juillet) : 1 groupe de 8/11 ans

► Du 20 au 24 juillet : 1 groupe de 8/11 ans

► Du 27 au 31 juillet : 1 groupe de 8/11 ans

► Du 17 au 21 août : 1 groupe de 8/11 ans

► Du 24 au 28 août : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans

Activités proposées : athlétisme, course d'orientation, base-ball, futsal, handball, basket-ball, volley-ball,

tennis, tennis de table, badminton, tchouk-ball, hockey, ultimate...

Horaires : de 13h30 à 17h30

Stages apprentissage de la natation

À partir de 7 ans (année de naissance : 2008)

► Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet (sauf mardi 14 juillet) de 9h à 10h dans le bassin sportif

► Du lundi 3 août au vendredi 28 août de 9h à 10h dans le bassin sportif

Tarif : 135 €.

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la piscine.

Golf

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

Contact : 02 99 83 26 74.

Stages d'été au golf

► Stages juniors 8-16 ans
14h à 15h30

Du 30 juin au 3 juillet : 66 € + 16 €

Du 6 au 10 juillet : 82 € + 20 €

Du 13 au 17 juillet (pas de cours le 14) :
66 € + 16 €

Du 18 au 21 août : 66 € + 16 €

Du 24 au 28 août : 82 € + 20 €

► Stages adultes (4 - 6 Pers) 17h à 19h

Du 6 au 8 juillet : Initiation

Du 15 au 17 juillet : Perfectionnement ou initiation

Du 18 au 20 août : Perfectionnement

Du 25 au 27 août : Initiation

86 € + 12 €

Inscription et réservation

Philippe Poncet au 06 21 91 53 90

Stade d'eaux-vives

► Locations

Jusqu'au 3 juillet

- Promenade : sam. et dim. 14h - 18h

- Eaux-vives : sam. et dim. 15h - 18h

Du 4 juillet au 30 août

- Promenade

Lundi et vendredi 14h - 17h

Mardi, mer. et jeu. 14h - 19h

Sam. et dim. 14h - 18h

- Eaux-vives

Mardi, mer. et jeu. 17h30 - 19h30

Sam. et dim. 15h - 18h

Les conditions de pratique :

- Être âgé de plus de 8 ans pour l'eau vive et 6 ans pour la promenade

- Savoir nager 25 mètres

- Chaussures fermées obligatoires

- Autorisation parentale pour les 12 - 18 ans

- Être accompagné pour les -12 ans

- Une pièce d'identité sera demandée pour toute location



Les tarifs :

Promenade

1 heure : 5,20 € par adulte

Carnet 10 heures adulte : 44 €

1 heure : 3 € par enfant

Carnet 10 heures enfant : 22,80 €

Eaux-vives

1 heure : 8,50 € par personne

2 heures : 14,80 € par personne

Carnet 10 heures : 70,70 €

► Stages

Le stade d'eaux-vives propose des stages **du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août**.

► stages d'une semaine à raison d'une séance d'1h30 par jour à destination des enfants à partir de 8 ans;

► stages découverte et initiation pour les enfants souhaitant découvrir le kayak ou en faire une première approche ;

► stages de perfectionnement pour les enfants à partir de 11 ans et ayant déjà fait un stage de kayak en eaux-vives ;

► stages multi-activités. Ils permettent de découvrir de nouvelles activités chaque jour, à raison de deux séances durant la semaine. Au programme : kayak, rafting, course d'orientation, golf.

Les tarifs :

5 séances d'1h30 : Cessonnois : 37 € ; non-Cessonnois : 55 €.

Contact : 02 23 45 18 18 ; stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr ; www.ville-cesson-sevigne.fr

Les parcours sportifs à la Monniais et au bois de la justice

Les vacances seront l'occasion de découvrir les nouveaux parcours aménagés au bois de la justice. Les cheminements sont mixtes : piétons, vélos. Des boucles de 400 m à 2 100 m sont proposées.

Le parcours d'orientation a été redéployé. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 16h à 21h ; le samedi et le dimanche, de 12h à 21h. Pour se procurer les cartes, il est possible de les télécharger gratuitement sur le site de la Ville dans la rubrique "sport" ou



de se rendre au stade d'eaux-vives, 2, rue de Paris.

Centre équestre

Le centre équestre Les Conillaux est ouvert tout l'été et propose des stages poney et chevaux à partir de 5 ans, ainsi que des promenades d'une heure, en groupe.

Contact : tél. : 02 99 83 48 53.

Le cinéma Le Sévigné

Le cinéma art et essai Le Sévigné restera ouvert **jusqu'au 12 juillet inclus** et réouvrira le mercredi 2 septembre. Pour début juillet, le cinéma annonce « Un moment d'égarement » et « Les Minions ».

Contact : 02 99 83 12 21 ; www.cine-sevigne.fr

En piste ! École de cirque de Cesson-Sévigné

Stage enfants toutes disciplines: Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

► Stages de 5 jours du **lundi 6 au vendredi 10 juillet**.

- Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+10 € si adhésion)

- Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarif : 140 € (+10 € si adhésion)



► Stages de 5 jours **du Lundi 13 au Vendredi 17 juillet**

- Pour les adolescents et adultes : de 10h à 12h et de 14h à 18h. Tarif : 150 € (+10 € si adhésion)

► Stages de 5 jours **du lundi 24 au vendredi 28 août**

- Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Tarif : 70 € (+10 € si adhésion)

- Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarif : 140 € (+10 € si adhésion)

Inscriptions accessibles directement sur le site Internet.

Contact : enpiste.cirque@gmail.com ; www.enpiste.123.fr

Tél. : 06 43 18 26 09.

Tennis club de Cesson-Sévigné

Stages Tennis de 5 jours consécutifs jusqu'au 31 juillet. Pour les jeunes, formule complète de 9h à 16h avec entraînements de tennis tous les jours et activités sportives l'après-midi (dont Laser-Game le mardi et Rafting le jeudi) ; formule 1/2 journée avec tennis de 10h30 à 12h30.

Pour les adultes, les stages se dérouleront le mardi et/ou jeudi de chaque semaine de 19h à 20h30 / 33 € par personne pour une 1h30. Les inscriptions sont à effectuer auprès du

secrétariat du tennis club, 02 99 83 86 62 ; cessontennis@orange.fr

Espace Ferrié : musée des Transmissions

Le musée propose de visiter les collections et l'exposition permanente « Des origines de la correspondance aux moyens modernes de transmission », d'un étage à l'autre tout est passé en revue. Ouvert du lundi au vendredi 9h30 à 12h - 13h30 à 18h, le dimanche de 14h à 18h. Fermé le mardi et le samedi. Tarifs : 4 € (réduit 3 €). Le Musée est gratuit tous les 1^{er} dimanches du mois À venir gratuité des dimanches 5 juillet et 2 août de 14h à 18h. Visite guidée : les groupes sont accueillis sur rendez-vous.

Tél. : accueil - réservation :

02 99 84 32 87 ; Espace Ferrié, 6, avenue de la Boulais ; musee@espaceferrie.fr - www.espaceferrie.fr

Promenade sur les marchés

Le marché du samedi matin reste ouvert tout l'été. En raison du samedi 15 août qui est férié, le marché est avancé au **vendredi 14 août** aux horaires habituels.

Fermeture du marché bio **mercredi 22 juillet** à 19h30. Réouverture **mercredi 27 août**.

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

INCOHÉRENCE, VOLTE-FACE ET ÉVICTION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Quel P.L.U (Plan Local Urbanisme) ?

La décision de la majorité de ne pas interjeter appel du Tribunal Administratif s'inscrit dans sa ligne « propagandiste » dont elle n'est pas encore sortie en :

- ▶ oubliant **qu'elle n'a pas cherché à annuler le PLU comme elle s'y était engagée dès son arrivée en mars 2014 ;**
- ▶ **reniant son propre travail de modification du PLU** qui a été voté **en décembre 2014 ;**
- ▶ niant **les contentieux** qu'entraînera la suspension de projets immobiliers sous le coup des délais de recours non purgés. Exemple projet en haut de la rue de Rennes ;
- ▶ omettant de dire que **l'urbanisme de la Rue de Rennes est le résultat du PLU 2004**, et non celui de 2012 ;
- ▶ rendant constructible le Placis vert, espace jeux face à l'école Bourgneuf, par exemple.

Nous serons attentifs au respect du **SCOT, PLU Intercommunal et loi Alur** applicables depuis 1/1/15 dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU et **à la concertation qui devra être engagée autour de ce dossier.**

Métro, pour qui ?

Lors du dernier conseil municipal, à l'ordre du jour, les travaux d'accompagnement du métro : **parking silo, gare bus, vélostar, voiries en site propre pour les bus qui convergeront vers ce point hautement névralgique pour un grand nombre d'usagers.** La majorité n'apporte aucune réponse sur le nombre d'habitants et de salariés qui seront ici desservis. Pourtant la question est pertinente puisqu'elle porte sur **un investissement de 1,3 milliard d'euros (fonds publics=contribuables) et pour lequel il est préférable qu'il soit justifié.** L'État pourrait retirer sa subvention supplémentaire, au titre des investissements d'avenir, d'un montant de 91 millions d'euros pour un métro dont l'usage ne serait pas prouvé et pour un projet d'Éco-cité, inabouti.

La majorité **ne trouve pas** les projets d'urbanisme démesurés qu'elle avait imaginé trouver dans les cartons, mais prend connaissance des études que nous avons réalisées avec des estimations prudentes, des réglementations et des lois.

Les Cessonnois-es, l'auront compris, la **majorité municipale patauge dans ses contradictions** : accepter les infrastructures d'un nouveau pôle urbain avec le métro et s'opposer à l'urbanisation de ce secteur.

Nous le réaffirmons, le projet d'Éco-cité était évolutif et sa croissance progressive. Aujourd'hui, forte de ses contradictions, **la majorité s'inscrit donc dans la continuité** : un projet ViaSilva seulement modifié à la marge avec **la même diversité d'habitats** (petits collectifs et individuels) en écoconstruction déjà inscrite au projet d'Éco-cité, **la même préservation de 200 ha d'espaces naturels, la même trame des déplacements doux et le même métro...**

Favorables au métro que nous avons porté mais face à ces contradictions, nous n'avons pas participé au vote.

Augmentations exorbitantes des tarifs du cimetière, de la garderie périscolaire et médiathèque

+ 10 % pour l'accueil périscolaire : de nombreuses familles sont directement touchées.

+ 755 % et + 956,3 % pour le service communal funéraire : 600 euros au lieu de 56 euros ! Les familles endeuillées apprécieront.

+ 17,4 % à la médiathèque (l'abonnement individuel concerne 60 % des foyers cessonnois composés d'une personne seule et deux).

Enfant absent : certificat médical exigé Éviction des représentants de l'opposition du Projet éducatif territorial

Les parents de jeunes enfants absents, même pour une journée, ne comprendront pas : ils devront se rendre chez le médecin pour obtenir un certificat médical justifiant de l'absence de leur enfant, afin de ne pas être pénalisé de l'amende mise en place pour le repas non consommé. Les familles les plus démunies devront ainsi payer 7,5 € le repas non consommé au lieu de 1,08 €. La nouvelle municipalité invite-t-elle les enseignants à gérer les enfants malades ? Nous sommes soucieux des gâchis que sont les repas jetés mais nous sommes pour le dialogue avec les parents. Le Pedt remplacera à terme le Projet Local Éducatif qui s'accompagnait d'un comité de pilotage pluriel et auquel les élus de l'opposition participaient. À l'occasion du Projet éducatif territorial, la nouvelle majorité en profite pour procéder à l'éviction des élue-s de l'opposition : la méfiance remplace la concertation, sans doute parce que ses axes ne soulignent pas ou peu les principes de citoyenneté et d'égalité que nous soutenons.

➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

LES TARIFS DES ACTIVITÉS MUNICIPALES

Comme chaque année à la même époque, nous venons de voter les tarifs des activités communales qui entreront en vigueur soit le 1^{er} septembre 2015 pour les uns, soit le 1^{er} janvier 2016 pour les autres. Nul besoin de rappeler le contexte financier tendu de notre commune. La très grande majorité des activités proposées sont déficitaires. Nous avons été amenés à construire ces tarifs avec le souci de couvrir la hausse des dépenses de fonctionnement de 1 % prévue au budget 2015 et une partie de la baisse des recettes due à la diminution des dotations de l'État. Globalement nous avons choisi d'appliquer un taux d'actualisation des tarifs de 3 %. Cependant nous avons modulé ce taux en fonction du type de tarif et de son contexte économique.

Les tarifs dégressifs appliqués en fonction du quotient familial sont maintenus.

Pour la revalorisation des tarifs périscolaires, 3 principes nous ont guidés :

- ▶ préserver les services essentiels aux familles : la restauration et la garderie du matin bénéficient d'une quasi stabilité des prix (+1 %) ;
- ▶ proposer un juste prix valorisant la qualité du service fourni : + 5 % pour l'étude, soit une augmentation de 3 à 10 centimes par jour ;
- ▶ réduire le déficit de la garderie du soir et du centre de loisirs, tout en étant moins cher que les communes avoisinantes pour que la commune reste attractive pour les familles. Si la hausse est de 10 %, goûter compris, l'enjeu pour les familles est acceptable. En effet pour les familles les moins aisées, l'augmentation de la garderie du soir est de 8 centimes par jour, et de 13 centimes pour le centre de loisirs, soit 0,23 € de l'heure.

Pour les écoles de musique, de danse, et arts plastiques,

Nous avons reconduit la même augmentation que les années précédentes, à savoir : 3 %.

Pour la médiathèque nous nous sommes alignés sur les tarifs des communes environnantes, pour une carte individuelle à 9 €/année. Nous avons moins augmenté la carte familiale qui passe à 13 €/année, afin d'inciter les familles à utiliser cette carte, plutôt que l'individuelle, pour deux adultes. En compensation de cette augmentation des tarifs, nous allons augmenter le volume de prêts d'ouvrages et de DVD.

Nous maintenons la gratuité la 1^{ère} année pour les nouveaux habitants, de même que pour tous les inscrits de moins de 18 ans.

Pour les sports : le taux d'actualisation a été adopté avec souplesse. Ainsi nous n'avons pas souhaité les appliquer aux publics les plus fragiles, c'est pourquoi par exemple : le cours de mise en forme à la piscine pour les personnes ayant subi un lourd traitement médical reste inchangé, de même pour les enfants et les étudiants. Les tarifs dégressifs restent appliqués pour le stade d'eaux-vives. Nous avons voulu également que nos tarifs restent toujours aussi attractifs par rapport aux villes alentours ou des activités équivalentes dans la métropole.

Nous avons de même simplifié la grille tarifaire de location des salles, il y avait jusqu'alors autant de tarifs que de salles différentes. Un tarif pour le nouveau service d'halo thérapie à la piscine a été créé en vue de son ouverture en septembre prochain.

Les tarifs de creusement de fosse au cimetière augmentent fortement (pour la fosse simple, il passe de 42,10 € à 360 €) car dorénavant ce travail ne sera plus effectué par le personnel communal, mais par une société extérieure, par marché à bon de commande. En effet, faute de matériels adéquats, cette activité était assurée dans des conditions de sécurité périlleuses pour les agents des services Techniques (risques d'éboulements). Nous avons donc décidé en conscience d'externaliser cette mission et d'appliquer le coût de cette prestation, alors que les tarifs précédents ne correspondaient pas du tout au coût réel de ces travaux.

Pour conclure, nous avons construit ces tarifs avec le souci de commencer à diminuer les déficits des activités, d'appliquer une hausse raisonnable, sachant que par ailleurs les taux d'impôts n'ont pas augmenté en 2015.

Françoise Gobaille, adjointe aux finances et au budget

Solenne Guézéneq, adjointe à la petite enfance, la vie scolaire, la jeunesse et la famille

Annie Lecué, adjointe à la culture

Jean-Pierre Savignac, adjoint aux sports, à la vie associative et à la sécurité

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 27 mai. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Projet éducatif territorial

Le projet éducatif territorial pour la ville de Cesson-Sévigné a été adopté à la majorité (27 voix Pour - 6 voix Contre).

Une convention sera établie pour une durée de 3 ans à partir de septembre 2015 avec l'Éducation Nationale, la DDCSPP, la CAF et la ville de Cesson-Sévigné.

Le projet a pour objectifs de :

- ▶ favoriser une organisation du temps scolaire et périscolaire en accord avec les rythmes biologiques de l'enfant ;
- ▶ proposer un projet éducatif global favorisant l'émancipation du jeune ;
- ▶ mobiliser les acteurs éducatifs du territoire.

Pour ce faire, un comité de pilotage composé des acteurs locaux a été créé.

Métro

Les termes de la convention pour l'opération d'accompagnement de la ligne *b* du métro automatique, station et pôle d'échange Cesson-ViaSilva, l'aménagement du boulevard des Alliés a été approuvé à l'unanimité (6 élus ne prennent pas part au vote et 4 s'abstiennent).

Terrain des voyageurs

La convention de servitude pour l'occupation du domaine privé de la commune relative au futur terrain d'accueil des Gens du Voyage pour l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution.

Transports collectifs

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à solliciter auprès de Rennes Métropole la subvention correspondant à l'opération d'aménagements de voirie en faveur des transports collectifs urbains pour la création d'un quai bus provisoire à l'arrêt Clos Courtel.

Officialisation de la dénomination du Centre Culturel

Après trois ans de travaux de réhabilitation du Centre Culturel, son inauguration officielle est prévue en octobre prochain. Le nouveau nom a été validé à l'unanimité : le Centre Culturel s'appelle dorénavant "Pont des Arts". Afin d'améliorer et de moderniser l'information concernant les activités du Centre Culturel et afin de simplifier la réservation de billets pour les spectacles, la création d'un site Internet est prévue pour la rentrée de septembre. Ce site est réalisé en interne par les services de la Ville.

Programmation culturelle

La programmation culturelle de la saison 2015/2016 a été adoptée à l'unanimité, ainsi que les tarifs des différents spectacles, le nouveau tarif de 3 € pour les conférences dont les intervenants sont rémunérés, les ateliers de médiation pour un montant de 3 500 €, les modalités d'abonnement et de partenariats avec l'application du tarif "jeunes" pour les demandeurs d'emploi, la reconduction du festival « Les Coquecigrues » en janvier 2016 avec maintien de la participation de la Ville à 3 000 €.

Protocole d'accord avec Numéricable

Les dispositions du protocole d'accord ont été adoptées à l'unanimité ainsi que la convention d'occupation domaniale pour le réseau de communication électronique de la société NC Numéricable dont le remboursement à la Ville par Numéricable d'une avance remboursable consentie en 1994 pour un montant de 1 047 324,74 €.

niale pour le réseau de communication électronique de la société NC Numéricable dont le remboursement à la Ville par Numéricable d'une avance remboursable consentie en 1994 pour un montant de 1 047 324,74 €.

Partenariat culturel

Une subvention de 2 531,57 € a été octroyée à l'unanimité à Rennes Métropole pour la diffusion de "*La Cenerentolla*" de Rossini le vendredi 5 juin.

Subvention

Une subvention de 300 € à l'association Lab Fab campus Saint-Étienne a été décidée à l'unanimité, pour sa participation au Championnat de France de robotique organisé le 2 et 3 mai à Saint-Quentin dans l'Aisne.

Tarifs municipaux

Les tarifs applicables à compter de la rentrée scolaire au 1^{er} janvier 2016 ont été votés. De manière générale :

- ▶ augmentation des tarifs avec un taux d'actualisation de 3 % sur la plupart des prestations ;
- ▶ maintien de la grille des tarifs dégressifs ;
- ▶ maintien des tranches de quotients familiaux ;
- ▶ objectif de mise en convergence de recettes attendues au budget primitif N+1 avec les recettes attendues après actualisation des tarifs.

Les tarifs ont été adoptés à la majorité (27 voix Pour - 6 voix Contre).

Budgets annexes

Le transfert du patrimoine précédemment affecté aux budgets annexes aux collectivités dorénavant chargées de leur exploitation depuis le 1^{er} janvier 2015, à savoir la collectivité Eau du bassin Rennes (ERB) et Rennes Métropole a été autorisé à l'unanimité.



RENCONTRE AVEC LES HABITANTS POUR LES JARDINS FAMILIAUX PARTAGÉS

Un 3^e site de jardins familiaux partagés va être installé près du pôle France kayak. L'objectif est de proposer un jardin à proximité des habitations du secteur de la rue de Rennes. Samedi 6 juin, une réunion avec les habitants en présence de Yannick Gaborieau, adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie et de Pierre Éon, conseiller municipal délégué aux Espaces

verts, voirie et transports a permis de présenter le projet. Les membres de l'association Cesson-Jardins ainsi que Denis Pépin étaient également présents pour partager leur expérience. Le site comprendra 1 350 m² au total, divisé en une vingtaine de parcelles. La livraison est prévue pour octobre 2015. Si vous êtes intéressés, envoyer une « Demande d'intervention » sur le site de la Ville.

LES RENOUÉES ASIATIQUES : STOPPONS LEUR PROGRESSION



Depuis quelques années, les renouées asiatiques colonisent notre environnement rural et urbain. Ces espèces invasives sont déjà recensées dans plus de 1 200 sites en Ille-et-Vilaine. Ces plantes originaires d'Asie ont une vigueur exceptionnelle. Les tiges peuvent s'élever à 3 mètres de hauteur et les rhizomes atteindre plusieurs mètres autour du massif. Elles impactent fortement la biodiversité en transformant les

écosystèmes en place et **altèrent durablement le patrimoine naturel** urbain et agricole qu'elles colonisent. Leur éradication s'avère très souvent techniquement et /ou économiquement impossible. C'est pourquoi il est important de **limiter la dissémination de ces plantes en adaptant nos pratiques** sur les sites concernés. *Contact : DDTM35 (direction départementale des territoires de la mer) : 02 99 75 86 53.*

FUTUR PLAN D'ÉLAGAGE

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'élagage automne 2015/hiver 2016, les demandes d'élagage sur le domaine de la ville de Cesson-Sévigné sont à transmettre aux services Techniques au plus tard **pour le 31 juillet 2015**. Toutes les demandes seront étudiées. La priorisation des chantiers sera effectuée en fonction de différents critères tels que l'état sanitaire des arbres, leurs dangers, les désagréments qu'ils peuvent causer ou l'aspect esthétique. Chaque demande bénéficiera d'une réponse écrite, qu'elle soit positive ou négative. Les demandes effectuées après cette date ne pourront être prises en compte lors du prochain plan d'élagage.

UN NOUVEAU SERVICE ÉCOTRAVO

Rennes Métropole, en partenariat avec la Région Bretagne et l'ADEME vient de lancer un nouveau service ÉcoTravo de conseils et d'accompagnement auprès des particuliers propriétaires de leur maison et qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique. Le service est entièrement gratuit. Il repose sur un N° vert (0 800 000 353) auprès duquel les particuliers sont mis en relation avec un conseiller, partenaire de Rennes Métropole (ALEC et ADIL). Ce premier échange peut être suivi par des entretiens individuels pour étudier chaque étape du projet.

En complément, des ateliers de la rénovation sont organisés chaque mois à l'Hôtel de Rennes Métropole, permettant d'échanger sur les aides financières, les relations avec les entreprises, les autorisations administratives.



Noces de palissandre de Roger et Georgette Lefaix, le 9 mai à l'Espace Citoyen. Ils se sont mariés le 20 avril 1950.



Alice Angosto a été élue Miss Handi Bretagne 2015 à Questembert, le 9 mai. Prochaines élections pour les nationales le 20 septembre.



Guillaume Bazin, Killian Ringenbach, Romain Redureau, Solène Bazin et Elsa Presselin ont participé à l'édition du Rock'n Solex le week-end de l'Ascension, grâce à la bourse coup de pouce, attribuée par la Ville.



Rencontre avec des bénéficiaires d'Handi'chiens, jeudi 21 mai à l'Espace Citoyen. Handi'chiens est une association Nationale d'éducation de chiens d'assurances pour handicapés.



Séance de dédicace de François Morel, artiste associé de la Saison Culturelle, après la représentation de Cabaret au Carré Sévigné le 21 mai.



La marche d'Alios, chien d'accompagnement social, s'est déroulée le 28 mai. Au total, 450 kilos de bouchons ont été récoltés.



400 personnes ont assisté à la représentation de l'opéra "Cenerentola" de Rossini à la Monnaie vendredi 5 juin. La 4^e édition de l'opéra en multidiffusion était proposée par Rennes Métropole et la Ville.



L'entreprise Tao Stream, spécialisée dans les solutions de sécurité en informatique, a rejoint la pépinière d'entreprises, vendredi 31 mai.



La maison de l'enfance et la micro crèche Les P'tits Cœurs ont exposé les œuvres des enfants au mois de juin à l'Espace Citoyen.



Vernissage à la Galerie Pictura de l'exposition La sieste du guépard, fruit du travail réalisé par les élèves du pôle Arts Plastiques mercredi 3 juin.



Portes ouvertes de l'accueil de loisirs Pirouette pour les 2-4 ans à l'école maternelle Bourgchevreuil, mercredi 3 juin.

VISUAL

OPTICIEN LUNETIER



Blueberry© protège
VOS yeux de la lumière bleue
de tous les écrans !

Grâce à la technologie BLP Lens©, les lunettes Blueberry©
bloquent 100% des UV et 40% du spectre de la lumière bleue.

Tous droits réservés. TousFourTrait

7H00
PAR JOUR
#SOCONNECTED



3H00
PAR JOUR
#SOCONNECTED



4H00
PAR JOUR
#SOCONNECTED



A réserver auprès de votre Magasin VISUAL 8, Place de l'Eglise 35510 CESSON-SEVIGNE 02 99 83 94 96



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

Symphonie des couleurs Z.A de Bray

Patrick Letendre est à la tête de Symphonie des couleurs, dans la zone de Bray. Auparavant, sa société, créée il y a 12 ans, était basée à Rennes et il a profité de l'opportunité de s'installer à Cesson-Sévigné. « Je propose de la peinture décorative. J'ai toute une gamme qui permet de travailler la coloration de la peinture, de la chaux et de la terre. Ce sont des produits écologiques : c'est naturel et ça tient » précise Patrick Letendre qui se définit comme un marchand de couleurs. Derrière son comptoir, il dispose de 280 pigments. Cela permet de créer les teintes souhaitées par les clients.

« Je donne des conseils pour apporter toutes les réponses techniques liées à l'application des matières et je propose également des stages sur les produits. »

Il s'adresse à tous les publics : aussi bien les professionnels que les particuliers.

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h ; le samedi de 9h30 à 12h30.



➤ **Symphonie des couleurs**

29, rue de Bray

Tél. : 02 99 63 25 88

www.symphonie-des-couleurs.com

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

Jef et Lee café, quartier Bourgchevreuil



Lucie Querard et Benoît Wintrebert ont repris le café situé dans le centre commercial Bourgchevreuil. « C'est notre première affaire, souligne Lucie Querard, qui auparavant travaillait dans la restauration. Nous avons rajouté comme prestations des cafés-concerts où nous proposons toutes sortes de musiques. Par exemple, en juillet, un concert de jazz sera à l'affiche. »

Le midi, de la petite restauration est à la carte. « Nous travaillons avec Douz'Arômes : ce sont 13 agriculteurs basés à Betton réunis pour proposer leurs produits. Nous essayons de travailler avec les produits locaux dans le cadre de l'agriculture raisonnée. »

Jef et Lee café est ouvert du lundi au jeudi, de 7h30 à 20h ; le vendredi et le samedi de 7h30 à 1h du matin.

➤ **Jef et lee café**

Centre commercial
Bourgchevreuil
50, rue de Belle Épine

SAISON CULTURELLE 2015-2016

Cette Saison Culturelle s'appuie sur cinq axes forts :

- ▶ une thématique : l'art du numérique et des nouvelles technologies pour des spectacles étonnants et très visuels avec notamment le Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne / Compagnie Käfig comme compagnie associée à cette nouvelle saison ;
- ▶ l'accompagnement de deux nouvelles jeunes compagnies en théâtre et en danse dans le cadre de l'action en faveur de l'émergence artistique ;
- ▶ la création d'un temps fort en humour ;
- ▶ le doublement des dates de représentations pour certains spectacles ;
- ▶ des représentations les dimanches après-midi en direction du public familial.

Au total, 30 spectacles tout public et 4 spectacles jeune public sont proposés. Le nombre de représentations est fixé à 32 pour le tout public et 8 pour le jeune public. La Saison propose, à nouveau, des spectacles marqués par un éclectisme et une exigence artistique forte.



© Nolwenn Brodi

La Nuit des Rois



© Christian Gand

Novecento

Les spectacles

Théâtre

L'illusion comique de Pierre Corneille. Mise en scène de Christine Berg, Cie Ici et maintenant, mardi 10 novembre.
Tarifs : 24/22/18 €.

La Place du chien de Marine Bachelot. Cie Lumière d'août, mardi 1^{er} décembre.
Tarifs : 22/20/14 €.

Violences de Didier Georges Gabily. Cie Fièvre, jeudi 10 décembre.
Tarifs : 20/18/13 €.

Le mariage de Figaro de Beaumarchais. Mise en scène de Jean-Paul Tribut, jeudi 14 janvier.
Tarifs : 26/24/16 €.

La Mouette de Anton Tchekov. Mise en scène de Yann-Joël Collin, Cie La Nuit Surprise par le Jour, mardi 26 janvier. Tarifs : 24/22/15 €.

Ancien Malade des Hôpitaux de Paris de Daniel Pennac, mardi 2 février.
Tarifs : 26/24/16 €.

Novecento de Alessandro Baricco. Mise en scène et jeu André Dussolier, P.F. Lumbosch, lundi 8 février.
Tarifs : 30/28/20 €.

Marie Tudor de Victor Hugo, mardi 23 février. Mise en scène Philippe Calvario. Tarifs : 30/28/20 €.

Chère Elena de Ludmilla Razoumovskaïa, mercredi 2 et jeudi 3 mars.
Tarifs : 28/26/18 €.

La Nuit des Rois de William Shakespeare. Mise en scène Clément Poirée. Cie Hypermobile, jeudi 31 mars.
Tarifs : 24/22/15 €.

Théâtre/Humour

Z'humains de et avec Meriem Mennant et Catherine Dolto, jeudi 26 novembre.
Tarifs : 22/20/14 €.

La beauté, recherche et développements. Festival Mythos. Jeudi 21 avril.
Tarifs : 22/20/15 €.

Temps fort humour : Cesson...la plaisanterie !

Caroline Vigneaux quitte la robe vendredi 18 mars.
Tarifs : 22/20/16 €.

Déshabillez-mots 2 et Cabaret : Annie Grégorio, samedi 19 mars.
Tarifs : 26/24/20 €.

Nicole Ferroni dimanche 20 mars.
Tarifs : 20/18/15 €.

Musique

Maurane (chanson française), vendredi 25 septembre. Ouverture de la Saison Culturelle.
Tarifs : 30/28/20 €.

La Gallera Social Club (musique du monde) jeudi 8 octobre. Festival Grand Soufflet.
Tarifs : 22/20/14 €.

Melody Gardot (jazz/pop) jeudi 29 octobre.
Tarifs : 30/27/25 €.

Hugh Coltman (jazz) mercredi 4 novembre.
Tarifs : 26/24/18 €.

Lou Doillon (pop/folk/rock) jeudi 17 décembre.
Tarifs : 26/24/20 €.

Salut Salon (quatuor féminin) mardi 19 janvier.
Tarifs : 26/24/16 €.

Yaël Naim (pop/folk/soul), avec l'association Trans Musicales mercredi 9 mars.
Tarifs : 30/27/27

Ibeyi (pop/musique du monde), avec l'association Trans Musicales, mardi 22 mars.
Tarifs : 30/27/27 €.



© Agathe Poupenev

Pixel

Requiem de Fauré, avec l'orchestre symphonique de Bretagne (OSB) et le Chœur Mélisme(s) jeudi 24 mars.
Tarifs : 24/22/15 €.

Salsos Positivos (bal salsa), avec la Péniche Spectacle, jeudi 2 juin.
Tarifs : 20/18/13 €.

Danse

M. et Mme Rêve. Cie Le Théâtre du Corps, jeudi 15 octobre.
Tarifs : 32/29/26 €.

7 milliards. Cie Le Nouvel Acte, samedi 14 novembre.
Tarifs : 20/18/13 €.

Pixel. de Mourad Merzouki. Cie Käfig - Cie associée, mar. 5 et mer. 6 janvier.
Tarifs : 30/28/22 €.

Yo Gee Ti de Mourad Merzouki. Cie Käfig, dimanche 28 février.
Tarifs : 26/24/16 €.

Cirque

Attrape-moi, Cie Flip FabriQue, vendredi 20 novembre.
Tarifs : 26/24/18 €.

Billetterie de la Saison Culturelle en juillet et août :

Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

- ▶ Fermeture les samedis, du 18 juillet au 22 août.
- ▶ Fermeture du service accueil-billetterie du 1^{er} août au 17 août inclus.

Contact : 02 99 83 52 00 ; centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr



© Wolfgang Michalowski

Salut Salon

ATOL
LES OPTICIENS

**Du nouveau
chez ATOL !**



Sophie et Marine, nouvelles associées et gérantes du magasin ATOL situé mail de Bourgchevreuil

➔ CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES

Depuis plusieurs années à votre service, Marine Basset et Sophie Gouya - opticiennes diplômées et cessonaises toutes les deux - viennent de s'associer pour reprendre le magasin ATOL situé mail de Bourgchevreuil. Elles vous invitent à venir découvrir leurs nouvelles collections hommes, femmes, enfants et solaires.

ATOL - Cesson Optique
Marine et Sophie
6 Mail de Bourgchevreuil
35510 Cesson-Sévigné
Tél. : 02 23 45 18 01

Pour cet été une offre
exclusive sur les lentilles
journalières : jusqu'à 60 €
offerts en carte cadeau...

Horaires :
Lundi 14h00 - 19h00
Mardi au 09h00 - 12h30
Vendredi 14h00 - 19h00
Samedi 09h00 - 12h30
14h00 - 18h00



➔ ENTENTE ATHLÉTIQUE CESSONNAISE

La marcheuse Sylvie Sevellec-Valentin a remporté le titre lors du Championnat d'Europe des vétérans qui se déroulait vendredi 15 mai à Grosset en Italie. Elle a avalé l'épreuve des 10 km en 56'12, obtenant ainsi la médaille d'or dans la catégorie des Masters W50. « Mes bons résultats sont grâce à mon coach, mon mari Patrick : il gère tous mes entraînements » tient à souligner Sylvie Sevellec-Valentin. Prochain défi ? Les Championnats du Monde, à Lyon, du 7 au 14 août. La Cessonnaise s'alignera sur les 5 km, 10 km et 20 km.

gionaux ou aux Coupes de France. Pour chacun des Championnats de France, un représentant de l'équipe compétition était présent. Les pré-inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Contact : accescalade@club.ffme.fr.

➔ OCC KARATÉ



Les membres de l'Olympique Club Cesson Karaté se retrouvent à la salle d'arts martiaux, allée de Champagné, tous les jeudis de 18h à 19h pour le cours enfant et de 19h à 20h30 pour le cours adulte, ainsi que les samedis de 11h à 12h45. Une journée d'initiation gratuite sera, comme chaque année, proposée début septembre.

➔ ASCK LES POISSONS VOLANTS

Anaïs Bernardy s'est imposée sur la course nationale de l'inter-région Ouest Course en Ligne à Lorient dimanche 7 juin, sur le 200 m devant toutes les spécialistes des 4 ligues - Bretagne - Pays de la Loire - Centre et Poitou-Charentes. Prochains rendez-vous : la Finale Nationale 2 à Yenne et les Championnats de France aux Argentières.



➔ OCC NATATION-TRIATHLON

L'association organise l'événement "Nagez Nature" **samedi 4 juillet** à l'étang de Boulet à Feins, une manifestation sportive de natation en milieu naturel, ouverte au plus grand nombre !

Le programme :

- ▶ 11h : 500 m Course Open
- ▶ 11h45 : 1000 m Epreuve Grand Public et Challenge Entreprises
- ▶ 13h30 : 2,5 km Etape Coupe de France FFN et Course Open
- ▶ 15h : 5 km Etape Coupe de France FFN et Course Open

Les associations Bretagne Vivante et Eau et Rivières de Bretagne s'associent à cet événement et proposeront différentes activités afin de sensibiliser les participants et le public à la préservation de la faune et la flore des milieux aquatiques.

Renseignements : www.occnatation.fr

➔ ZUMB'ATTITUDE

L'association organise bénévolement une "Zumba party" le **samedi 11 juillet** de 14h à 15h30 à la Halle des sports du lycée, animée par Maureen Casaert et Marine Garnier, pour soutenir le Népal avec l'association "les Amis de Laprak" (www.amis-de-laprak.com) qui aide à la scolarisation d'enfants

Népalais Les dons et entrées seront entièrement reversés à l'association.

Entrée : 5 € minimum, ouvert à tous (les personnes ne participant pas à la Zumba Party peuvent effectuer un don).

➔ OCC BASKET

Le club de basket continue sa progression. L'équipe Senior Masculin 1, entraînée et coachée par Roland Le Roux, a réalisé un excellent parcours en championnat cette saison puisqu'elle termine en tête du championnat prérégional. L'effectif est composé de joueurs expérimentés et de jeunes joueurs formés au club. L'équipe va donc accéder à la ligue régionale la saison à venir. L'effectif sera renforcé pour viser, une nouvelle fois, le haut du classement la saison prochaine.

➔ OCC ESCALADE

Cette année aura été riche en événements pour l'OCC Escalade. De nombreux nouveaux licenciés sont arrivés au club cette année et se sont, petit à petit, hissés vers les sommets. L'équipe compétition s'est, cette année encore, illustrée sur différents murs tant au niveau régional que national en participant aux différents Championnats départementaux, ré-



Les Archers de Sévigné lors du Championnat de Bretagne Tir Fédéral.

🎯 LES ARCHERS DE SÉVIGNÉ

C'est avec joie et fierté que le Club annonce le renouvellement de son Label Argent FFTA (Fédération Française de Tir à l'arc) pour les saisons 2016 - 2017. Ce Label engage le Club de Cesson-Sévigné dans une démarche de qualité et de projets : qualité de l'accueil, de l'encadrement et des équipements, performance de ses archers, organisations d'événements au sein de la commune. Il valorise également le fonctionnement du Club dans sa vie interne et avec la commune de Cesson-Sévigné.

En parallèle de cette reconnaissance, les Archers de Sévigné multiplient les performances en compétition. Premier de la saison extérieure 2015, le Championnat de Bretagne de Tir Fédéral, à Lorient, a permis à la minime Émilie Pineau de terminer sur la 3^e marche du podium. Agnès Girard est Championne

de Bretagne catégorie Super-Vétéran, l'équipe senior femme arc classique est, quant à elle, Vice-Championne de Bretagne.

🏐 OCC HANDBALL



Les équipes de jeunes sont sur les traces de leurs aînés ! Les résultats des matchs des graines de champion en témoignent : tournoi à Rennes des Cadets de Bretagne le 4 avril : victoire des -12 ans. Coupe de Bretagne du 14 mai : victoire des -17 ans région contre Sarre handball 56 ; tournoi de Lorient du 24 mai : victoire des -12 ans, des -14 ans et -16 ans ; tournoi d'Orvault du 31 mai : victoire des -11 ans et des -12 ans.

🧘 OCC SOPHROLOGIE

L'association vous propose un cycle de trente cours de pratique de la sophrologie durant la saison 2015-2016. L'association est divisée en trois groupes : débutants, initiés et confirmés. La saison est ponctuée de rencontres avec des médecins, psychologues, enseignants, kinésithérapeutes, entraîneurs sportifs... spécialisés en sophrologie.

Tarifs : 165 € pour les adultes, 135 € pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi, 175 € pour les non-cessonnais.

🤸 OCC GYMNASTIQUE

L'équipe de benjamines (10 / 11 ans) a obtenu la première place lors du championnat de zone Ouest, dimanche 31 mai à Pacé, en division inter-régionale "2". Cette compétition rassemblait les équipes de Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes, qualifiées après les phases départementale et régionale.



Lilou Auneau, Camille Etienvre, Zoé Pereira, Charlotte et Julie Fouillard.

PROMOTIONS D'ÉTÉ

Minceur • Anti-âge • Epilations

Cures
6 séances
-30%*

Cures
12 séances
-40%*

* voir conditions auprès de l'institut

12D avenue des Peupliers
35510 CESSON SÉVIGNÉ

Tél : 02 23 45 26 67
www.dermea.fr



➤ CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE PRÉSENTE "LA MÉMOIRE DES IMAGES"

L'association présente l'exposition "La mémoire des images" du **mardi 7 juillet au lundi 31 août** à l'Espace Citoyen. L'objectif des membres de Cesson Mémoire et Patrimoine est de faire

connaître aux habitants de Cesson-Sévigné et plus particulièrement aux enfants la modification des lieux de la commune de Cesson-Sévigné en 100 ans, à l'aide de vues anciennes et de photographies actuelles du

même site. (Sur les photos ci-dessus : la rue de Rennes).
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.
Entrée libre.



➤ ACCORDANSE

Après avoir été retenus cette année en départemental puis en régional, un groupe de danseurs de l'atelier "danse jazz" et deux anciens élèves accompagnés par Pascale Rosconval, professeur de Danse et l'association Accordanse ont été sélectionnés pour participer aux rencontres nationales de la fédération française de Danse à Montluçon le 4 juillet.

➤ ACAT

Après le soutien aux victimes de la torture exprimé le 26 juin, la lutte pour son abolition reprend parce

que les bourreaux ne sont pas en vacances cet été. Profitez de vos vacances pour découvrir les luttes de l'ACAT-France : lutter contre la torture, abolir la peine de mort, protéger les victimes, défendre le droit d'asile. Retrouvez les appels du mois, les appels urgents et les pétitions sur le site : <http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com>

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le vestiaire reste ouvert au 58, cours de La Vilaine **jusqu'au 9 juillet**
Liquidation du stock d'été : tous les prix sont divisés par deux.
Dépôt de vêtements et de linge de maison les mardis de 14h à 17h. Vente les mercredis et jeudis aux mêmes horaires.
Merci de ne rien déposer devant la porte.
Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ; Julie Wagner au 02 99 83 95 10

➤ CESSON RETRAITE ACTIVE

- Séjour à Londres les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2015.
- 10 et 11 décembre 2015 : visite de Chenonceau et Tours, déjeuner spectacle cabaret.
- Du 28 mai au 4 juin 2016, séjour à Madère.

Inscriptions **avant le 14 juillet** auprès de J.Jourdan Tél. 06 75 17 01 86

➤ AVF CESSON-SÉVIGNÉ

Voyage à Malte, du mardi 6 au mardi 13 octobre. Prix par personne : 925 € (pour 40 participants), possibilité de régler en 3 fois. Ce prix comprend : transfert-vol-hébergement en pension complète, en hôtel 4 étoiles et excursions. Réinscriptions à l'AVF pour la saison 2015/2016, pour les participants au voyage de Malte. Portes ouvertes de l'AVF, **jeudi 10 septembre**, grande salle de la Touche Ablin.

CESSON-SÉVIGNÉ

Des loisirs tout l'été 7 jours/7

Laissez-vous séduire

Dans l'eau
Au golf
Sur l'eau
Stages
multiactivités
tout l'été



Piscine 02 99 83 52 00
Golf de Tizé 02 99 83 26 74
Stade d'eaux vives 02 23 45 18 18

www.cesson-sevigne.fr

